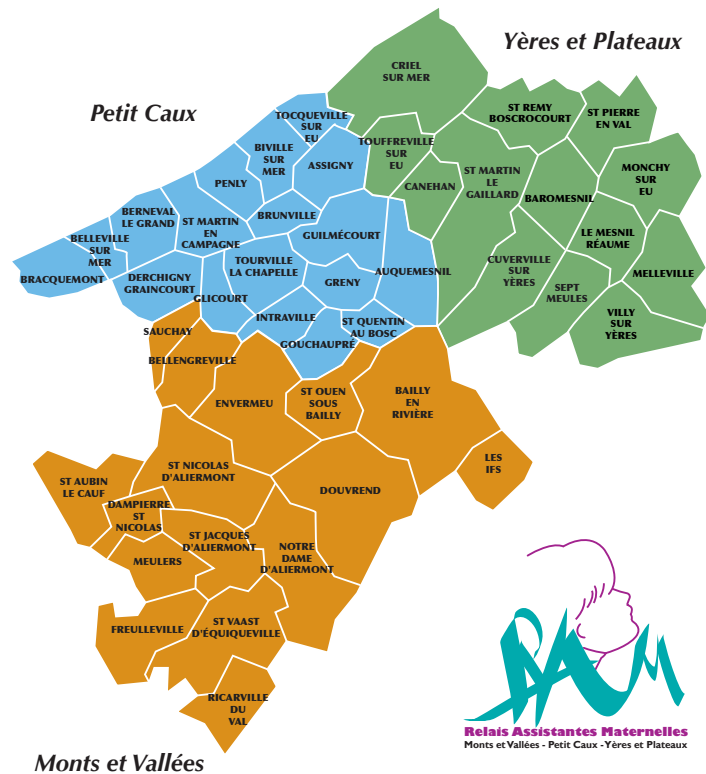




étendu sur 47 communes de Seine - Maritime



Relais Assistantes Maternelles
Monts et Vallées - Petit Caux - Yères et Plateaux



Réalisation: CCFPC 2009 - Crédit photo: Phovoir - Impression: Imprimerie dieppoise - Ne pas jeter sur la voie publique.



Permanences sur les différents sites



108, rue des Canadiens
76510 SAINT NICOLAS D'ALIERMONT
Permanence le jeudi
9 h - 12 h / 14 h - 17 h



Rue du tilleul
76630 INTRAVILLE
Permanence le mardi
9 h - 12 h / 14 h - 17 h



1, rue du 8 mai 1945
76910 CRIEL SUR MER
Permanence le vendredi
9 h - 12 h / 14 h - 17 h

Permanence téléphonique pour les trois Communautés de Communes
le mercredi de 9 h - 12 h / 14 h - 17 h

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

est co-financé par la CAF de Dieppe,
les Communautés de Communes
de Monts et Vallées,
du Petit Caux et
de Yères et Plateaux

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES ET PARENTS

Un service gratuit en faveur des enfants,
parents et assistantes maternelles des
Communautés de Communes de
Monts et Vallées, Petit Caux, Yères et Plateaux
Animatrice : Mélanie JAFFRÉZIC
Tél. 02 32 90 04 33 - Port. 06 07 88 13 64
Courriel : ram.76@orange.fr



Pour les parents

- Un lieu de renseignements sur les modes de garde les plus proches de leur domicile ou de leur lieu de travail.
- Un lieu d'aide administrative pour les contrats de travail, la mensualisation... avec une assistante maternelle.
- Un lieu d'information sur le statut d'employeur, la mise en relation avec des organismes spécifiques à vos besoins (CAF, CMS...), accès aux droits : déductions fiscales et aides financières pour faciliter l'accueil de votre enfant par une assistante maternelle.
- Un soutien à la parentalité avec une mise à disposition d'une documentation et de réunions à thème.

Pour les assistantes maternelles

- Un lieu d'information sur les procédures d'agrément, le contrat de travail, la déclaration d'impôts...
- Un lieu d'échange entre professionnels avec des réunions à thème, des ateliers...

- Un lieu de documentation avec des ouvrages et revues spécifiques aux professionnels de la petite enfance.

- Un lieu de mise en relation avec les partenaires locaux et les organismes compétents selon vos besoins.

- Un lieu de réflexion aidant les personnes intéressées à devenir assistante maternelle.

- Un lieu de promotion à travers des formations.

Un lieu d'écoute et de médiation en cas de litige entre parents et assistantes maternelles.

Pour les enfants

L'animatrice du relais, en partenariat avec les structures socio-éducatives et culturelles de votre secteur, propose :

- Des activités d'éveil et des jeux.
- De favoriser les conditions d'accueil des enfants auprès des assistantes maternelles.
- De relayer auprès des organismes compétents les besoins de mode de garde pour vos enfants.